

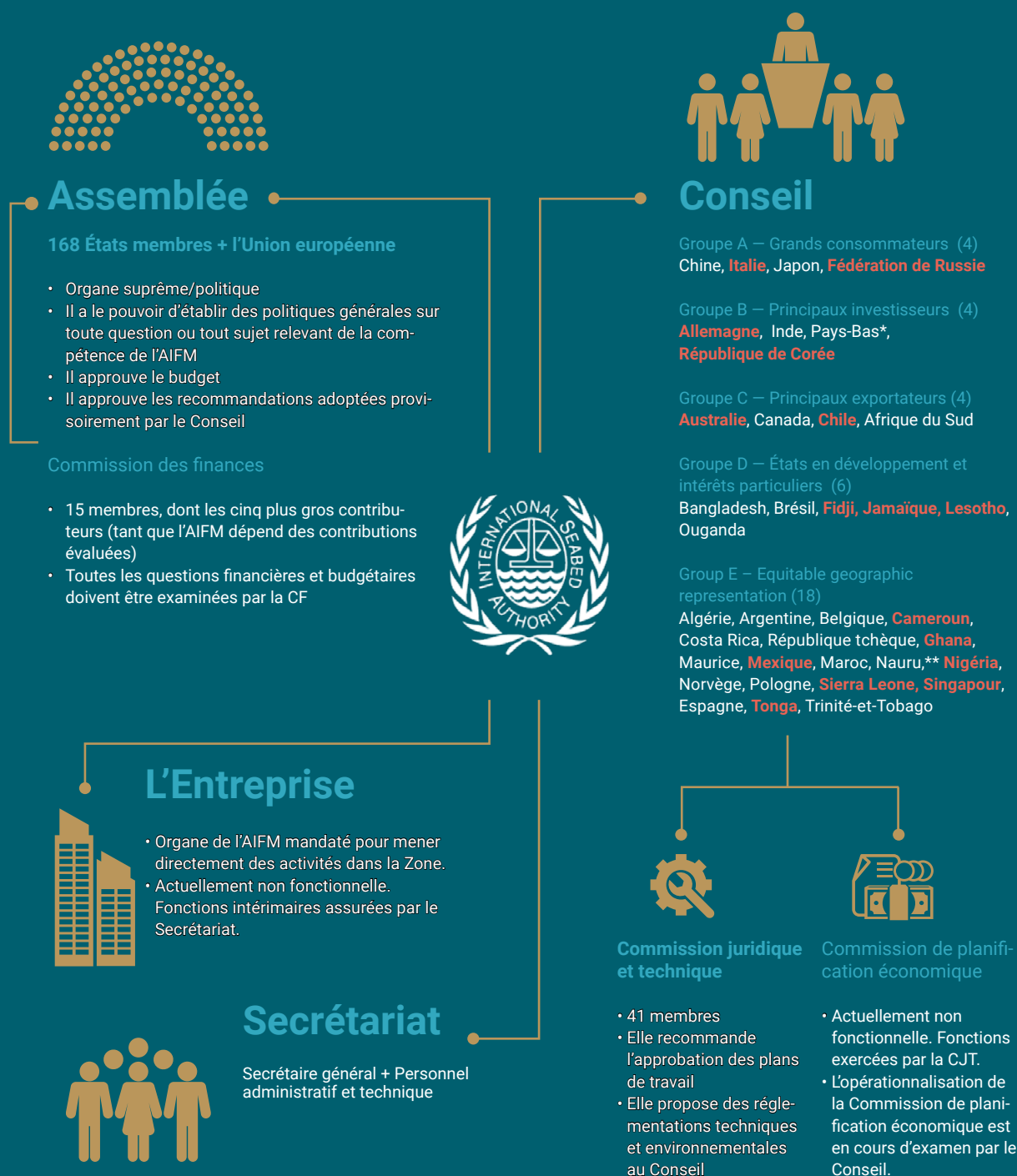
05

ORGANES DE GOUVERNANCE

Photo: AIFM

Structure et fonctions

Figure 14. Structure et fonctions des différents organes de l'AIFM



Membres élus par l'Assemblée en août 2022

* La France a été réélue pour 2023-2026, étant entendu qu'elle céderait son siège dans le groupe B aux Pays-Bas pour 2023 (ISBA/27/A/14).

** L'Indonésie a été réélue dans le groupe E pour 2023-2026, étant entendu qu'elle céderait son siège dans le groupe E à Nauru pour 2023 (ISBA/27/A/14).

Sessions des organes de gouvernance en 2022-2023

27^{ème} session de l'Assemblée

La 27^{ème} session de l'Assemblée s'est tenue du 1^{er} au 4 août 2022 (191^{ème} - 196^{ème} réunions) au Knutsford Court Hotel, à Kingston, en raison de l'indisponibilité du Jamaïque Conference Centre en cause des travaux de rénovation en cours. SEM Satyendra Prasad, Représentant permanent des Fidji auprès des Nations Unies, a été élu Président de l'Assemblée pour la 27^{ème} session. En son absence, M. Olav Myklebust de Norvège (Vice-Président) a été désigné Président par intérim.

L'Assemblée a rendu hommage à la mémoire de Nii Allotey Odunton, le deuxième Secrétaire général de l'AIFM, décédé le 13 février 2022.

Conformément au paragraphe 1 e) de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée et aux directives relatives au statut d'observateur d'organisations non gouvernementales auprès de l'AIFM, l'Assemblée a examiné et approuvé cinq demandes de statut d'observateur : l'Association interaméricaine pour la défense de l'environnement, l'Ocean Foundation, le Cluster maritime français, Oceans North et l'Organisation mondiale des associations de dragage.

Le Secrétaire général a présenté son rapport annuel pour 2022. Un groupe régional, 38 délégations et neuf observateurs ont fait des déclarations lors d'un débat général. L'Assemblée a également pris note du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Plan d'action de l'AIFM en appui à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable et a prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour

mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des priorités stratégiques de recherche dans le cadre du Plan d'action. De nombreuses délégations se sont félicitées de la participation du Secrétariat à la Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la CNUDM et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Ils ont souligné l'importance d'assurer la cohérence d'un tel instrument avec la CNUDM et l'Accord de 1994 et d'assurer l'harmonisation, la complémentarité et la cohérence entre l'instrument et le projet de règlement sur l'exploitation des ressources minérales dans la Zone par la coordination et la coopération.

L'Assemblée a examiné la Stratégie de renforcement des capacités de l'AIFM et a adopté une décision concernant l'application d'une approche programmatique du développement des capacités (ISBA/27/A/11).

L'Assemblée a examiné un rapport complémentaire de la CF et a adopté une décision sur les questions financières et budgétaires. Sur recommandation du Conseil, l'Assemblée a adopté le budget de l'AIFM pour l'exercice 2023-2024 pour un montant de 22 256 000 USD.

L'Assemblée a élu 15 membres de la CF pour la période 2023-2027.

L'Assemblée a également élu 18 membres du Conseil pour la période 2023-2026 (**Figure 14**).

Encadré 12.

Événement spécial de l'Assemblée commémorant le 40^{ème} anniversaire de la CNUDM

À la demande du gouvernement de la Jamaïque, pays hôte, un événement spécial a été organisé dans l'après-midi du 1^{er} août 2022 commémorant le quarantième anniversaire de l'adoption et de l'ouverture à la signature de la CNUDM le 10 décembre 1982 à Montego Bay en Jamaïque.

La ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, SE Mme Kamina Johnson Smith, fait une déclaration. Deux groupes régionaux, 24 délégations et trois observateurs ont également fait des déclarations. Les délégations ont également félicité le gouvernement et le peuple jamaïcain à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance de la Jamaïque.

27^{ème} session du Conseil

La 27^{ème} session du Conseil s'est tenue en trois parties, du 21 mars au 1^{er} avril 2022, du 18 au 29 juillet 2022 et du 31 octobre au 11 novembre 2022.

M. Tomasz Abramowski (Pologne) a été élu président du Conseil pour la 27^{ème} session.

Tout au long de la session, le Conseil a continué d'avancer ses travaux prioritaires sur l'élaboration du projet de réglementation sur l'exploitation des ressources minérales dans la Zone dans un cadre informel par le biais de ses différents groupes de travail

(**Figure 7, Chapitre 3**). Le Conseil a adopté une feuille de route pour guider ses travaux sur le projet de règlement jusqu'en juillet 2023.⁵³

Le Conseil a examiné les rapports de la CJT et a adopté une décision relative à la mise en œuvre du rapport.⁵⁴ En juillet 2022, le Conseil a élu 41 membres de la CJT pour la période 2023-2027.⁵⁵

En outre, le Conseil a également examiné le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Entreprise.⁵⁶ Le Conseil a également adopté une

Photo: AIFM

⁵³ [ISBA/27/C/21/Add.2](#), Annexe II.

⁵⁴ [ISBA/27/C/44](#).

⁵⁵ [ISBA/27/C/41](#) et [ISBA/27/C/41/Add.1](#).

⁵⁶ [ISBA/27/C/45](#).

décision relative aux scénarios possibles et à toute autre considération juridique pertinente en rapport avec la section 1, paragraphe 15, de l'annexe à l'Accord de 1994.⁵⁷

Sur la recommandation de la CF, le Conseil a adopté une décision sur les questions financières et budgétaires.⁵⁸

Il a recommandé à l'Assemblée d'adopter le budget pour l'exercice 2023-2024.⁵⁹

En outre, le Conseil a approuvé un protocole d'accord avec l'Union africaine.

28^{ème} session du Conseil

La 28^{ème} session du Conseil se tiendra également en trois parties, du 16 au 31 mars 2023, du 10 au 21 juillet 2023 et du 30 octobre au 8 novembre 2023.

Lors de ses réunions de mars 2023, le Conseil a élu SEM Juan José González Mijares (Mexique) Président de la 28^{ème} session.

En tant que cofacilitateurs du dialogue informel intersessions visant à faciliter la poursuite des discussions sur les scénarios possibles prévus au paragraphe 15 de la section 1 de l'annexe de l'Accord sur la partie XI et sur toute autre considération juridique

pertinente afin d'explorer les points communs dans les approches possibles et les interprétations juridiques pour le Conseil, la Belgique et Singapour ont présenté une note d'information au Conseil sur les progrès réalisés en la matière. Le Conseil a adopté une décision relative⁶⁰ à l'interprétation et à l'application de la section 1, paragraphe 15.⁶¹

Le Conseil a poursuivi ses travaux sur le projet de réglementation pour l'exploitation des ressources minérales dans la Zone, conformément à la feuille de route adoptée en 2022.⁶²

57 [ISBA/27/C/14](#), [ISBA/27/C/14/Corr.1](#) et [ISBA/27/C/34](#).

58 [ISBA/27/C/40](#).

59 [ISBA/27/A/3/Add.1/Rev.1](#)-[ISBA/27/C/22/Add.1/Rev.1](#).

60 [ISBA/27/C/29](#).

61 [ISBA/28/C/9](#).

62 [ISBA/27/C/21/Add.2](#).